LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Partie réservée au ministère
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
- 4 -12- 2020
N° 97901

Demande d'autorisation dans le cadre de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Abattage d'arbres (Art. 14)

Références

Requérant	Nom :	Ponts et Chaussées	Prénom :	Service régional de Redange
	N°, rue :	15, Grand-Rue		
	Code postal :	L - 8510	Localité :	Redange
	Téléphone :	2846 3500		
	Email :	srrd@pch.etat.lu		
Bureau (d'architecture, d'études)	Nom :			
	N°, rue :			
	Code postal :		Localité :	
	Téléphone :		V/Réf. :	
	Email :			

Situation géographique

Commune :	Redange	
Section :	Redange	
N° parcelle(s) cadastrale(s) :	longeant plusieurs parcelles cadastrales; voir plan annexé	
	Domaine public de la voirie :	bordant la N22b PK 0.250 au PK 0.450
Lieu-dit :	Lannenallée rue des tilleuls	

Description de la demande

Désignation exacte :

☑ Abattage, déracinement ou destruction d'un ou plusieurs arbres bordant les chemins et routes ou formant limite entre parcelles cadastrales

☐ Dénudation des rives de toutes les eaux courantes ou stagnantes de leur végétation y compris l'arrachage des arbres, arbustes et buissons

☐ Abattage, déracinement ou destruction d'un ou plusieurs arbres sur les places publiques et sur les fonds constituant des dépendances d'un édifice public ou d'un monument public ou privé

Description précise :

a) arbres avec un déficit foliaire augmentant d'année en année. Bois mort. Troncs partiellement pourrie.

b) les arbres se trouvent dans l'arrondissement Centre-Ouest; triage de Redange

c) pas de zone de protection Natura2000 / Natura2000 - oiseaux / ZPS (-prov.)

Tél : 247-86811 - cn@mev.etat.lu - www.emwelt.lu

Données techniques

Abattage :

Nombre d'arbres à abattre :	7
Essence de l'/des arbre(s) :	Tileul
Etat phytosanitaire de l'/des arbre(s) :	Arbre avec un déficit foliaire; branches mortes, troncs part. pourri
Motif d'abattage :	Danger imminent pour les usagers de la route

Replantation :

Nombre d'arbre(s) à replanter (en total) :	7
Essence de l'/des arbre(s) :	Tileul
Période de plantation prévue :	Automne 2021 ou printemps 2022

Emplacement exact :

- ☑ sur place — Nombre d'arbres : 7
- ☐ Nouvel emplacement : — Nombre d'arbres :

Commune :	
Section :	
N° parcelle(s) cadastrale(s) :	
Lieu-dit :	

Liste des pièces à joindre à la demande (toutes les pièces en 4 exemplaires)

- ☑ Le présent formulaire dûment rempli et signé
- ☑ Un extrait de la carte topographique avec indication précise de l'emplacement actuel de l'/des arbre(s) (1:20000)
- ☑ Un extrait de la carte topographique avec indication précise de l'emplacement projeté de la/des nouvelle(s) plantation(s) (1:20000)

- ☑ Déclaration de protection des données (document à joindre)

Lieu, date et signature

Redange, le 17 septembre 2020 Signature :

Barthelmes Frank

Surveillant des domaines

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement
Service des autorisations
L-2918 Luxembourg

Tél : 247-86811 - cn@mev.etat.lu - www.emwelt.lu